

travail; construction d'habitations ouvrières différant des «casernes»; légalisation du 1er mai comme jour de fête; création par l'Etat d'assurances contre les maladies, les accidents, l'invalidité, la vieillesse**), l'incendie, la grêle, la perte des animaux; assurances sur la vie; révision du cadastre; réduction des droits d'enregistrement, de transcription et de mutation; révision de la Constitution en l'adaptant aux nouvelles conceptions économiques et politiques; impôt progressif sur les revenus, abolition des impôts indirects; réforme des lois sur l'instruction publique; création d'une Chambre de commerce et d'une Chambre d'agriculture éligibles; introduction du registre aux firmes; réforme de la loi sur les cabarets; gratuité de la justice; élection par le peuple des juges et fonctionnaires publics; reprise par l'Etat des voies de communication et des chemins de fer.

Les discours de Michel Welter étaient loin d'atteindre par le fond, la forme et l'esprit ceux d'un Robert Brasseur, d'un Léandre Lacroix, d'un Maurice Pescatore, d'un François Altwies – pour ne citer que des morts; mais ils les égalaient en mordant, en à propos. Ses réparties, ses ripostes étaient foudroyantes. Malheureusement son tempérament fougueux le poussait trop souvent à des manques d'égards, à des écarts de langage qui choquaient autant les présidents de la Chambre qu'ils blessaient profondément ses adversaires. Nous avons vu Welter, pendant certaines séances houleuses, parler – non, crier – jusqu'à l'enrouement; gesticuler au point d'envoyer dans l'espace un lorgnon retenu heureusement par un cordon noir le long duquel une main fiévreuse tâtonnait après le binocle.

C'est un de ses amis qui prétendait qu'on reprochait au docteur Welter «non sans raison, de s'attaquer à trop de problèmes à la fois, de s'épuiser en luttes quotidiennes portant simultanément sur les sujets les plus variés, d'affaiblir par cette diffusion les heureux effets que son action, plus concentrée, mieux condensée, aurait pu produire.»⁸⁾

Son tempérament bouillant, Welter le calma plus d'une fois par des promenades que lui suggérait son amour de la nature ou que lui imposait sa profession. Comme il était un fervent de la nature – il lui réservait toujours une place de préférence dans ses prescriptions – il profitait de chaque occasion pour se donner du mouvement. Avait-il à visiter un malade à Hespérange, il se réjouissait d'avance de revenir à pied par la vallée de l'Alzette et l'Itziger Sté; par une belle journée d'automne (6.11.1914), alors qu'il était allé voir un malade à Schrassig, il revint à pied par Sandweiler, Scheid, Pulvermuhl.

**) Nous ne songeons pas à amentuïser les mérites de P. Eyschen en matière d'assurances sociales, mais nous pensons que tout le monde peut souscrire à l'opinion exprimée par Léon Metzler en 1927: «Incontestablement, l'opiniâtreté de Michel Welter a-t-elle hâté l'avènement de la législation sociale; et, sans lui, ces lois ne seraient pas ce qu'elles sont; qu'on ne l'oublie point, nul pays du monde ne possède un système d'assurances ouvrières qui, dans l'ensemble, soit aussi avancé que le nôtre.»⁷⁾